



Editorial

UN CONGRÈS À RIO

Du 25 au 28.11.2008, le 3^e Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants a eu lieu à Rio-de-Janeiro, organisé par le Gouvernement brésilien, Unicef, Innocenti, Ecpat... dans le contexte de la lutte menée par les Etats et la société civile contre cette affligeante réalité : les enfants sont victimes de l'exploitation sexuelle de la part des adultes.

Rio a été le 3^e congrès, après Stockholm (1996) et Yokohama (2001). Ce n'est qu'à la fin du XXe siècle, que la communauté internationale a pris conscience de la situation très préoccupante de l'exploitation des enfants à des fins sexuelles, soit dans le cadre proche de la famille, ou des familiaux; soit dans le cadre du trafic des enfants (et de jeunes femmes); soit dans le cadre de la prostitution infantile. L'arrivée des nouvelles technologies a encore noirci le tableau, avec l'exploitation des enfants à travers le net, sous les formes de la pornographie utilisant des enfants, ou de la pédophilie masquée derrière des adresses, des sites et des serveurs de complaisance. A Stockholm, on a soulevé le couvercle de la marmite; on a vu ce qui bouillonnait à l'intérieur; ça ne sentait pas très bon !

Yokohama a été le point de départ d'un effort législatif intense, au plan international et au plan national. Plusieurs instruments internationaux sont nés dans la foulée : le Protocole dit de Palerme sur l'élimination de la traite des femmes et des enfants, la Convention du Conseil de l'Europe contre la Cybercriminalité et le Protocole facultatif à la Convention des droits de l'enfant sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants. En octobre 2007, le Conseil de l'Europe a ouvert à ratification la Convention pour la protection des enfants et des adolescents contre les abus sexuels; cette Convention devrait entrer en vigueur au début 2009. Et les pays, sous la pression de ces textes, doivent légiférer... Donc, Yokohama a été le temps de la norme légale, il a produit de très nombreux textes. Du papier ?

Et Rio ? 137 gouvernements présents à ce congrès, ce qui montre l'implication des gouvernements ; mais aussi des centaines d'ONG, des professionnels et des enfants. Pour la première fois aussi, des entreprises du secteur privé ! Tous ont adopté une **déclaration et un plan d'action** pour prévenir l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents et y mettre fin. De notre point de vue, le Plan d'action de Rio va plus loin que les documents précédents (Déclaration et Agenda de Stockholm 96; Yokohama global Commitment 01), car il met l'accent sur de nouvelles stratégies à suivre pour lutter contre de nouvelles formes d'exploitation sexuelle, comme la pornographie sur Internet, la traite d'enfants, l'augmentation de la migration. Le fait que le secteur privé et les organisations internationales aient pris à Rio la responsabilité d'orienter les ressources de manière à permettre aux pays pauvres de mettre au point des plans d'action pour respecter les engagements du plan de Rio est résultat très important de cette réunion.

La prévention a également été au centre des débats : la prévention, clé de voûte de tout le système ? Probablement. Pour autant que les attitudes changent : l'exploitation sexuelle des enfants est expliquée parfois comme pratique traditionnelle; certains « experts » invoquent la diversité culturelle, les traditions de travail des enfants, les pratiques coutumières d'initiation sexuelle des adolescents, la nécessité de survivre, etc. Mais explication n'est pas justification : aucune société n'a pour tradition culturelle d'acheter des enfants à de familles de paysans pauvres pour les enfermer dans des hôtels pour touristes...

Rio a pris des engagements : maintenant, il nous incombe à tous de veiller à ce nous les respections afin d'éradiquer ces pratiques hautement préjudiciables à la santé des enfants et qui empêchent, évidemment, le respect et la jouissance de leurs droits. **Rio : le temps de l'action !**

Université d'été : La violence envers les enfants

Du 14 au 18.07.2008 a eu lieu l'Université d'été organisée par l'IDE, l'IUKB, le Ministère de la Famille et de l'Intégration du Luxembourg et l'Université du Luxembourg, sur le thème de la violence envers les enfants. La session 2008, s'est appuyée sur le « Rapport mondial sur la violence contre les enfants » (2006) qui offre un cadre complet pour la protection des enfants contre toutes les formes de violence. L'Université d'Été s'est déroulée sous la direction scientifique du Prof. Karl Hanson et du Prof. Dieter Ferring. Outre la violence entre pairs, les cours ont abordé la violence dans la famille et la violence institutionnelle (notamment vis-à-vis des mineurs en conflit avec la loi), avec comme perspective transversale la prévention. La formation Université d'Été complète comprend un cycle de 4 modules, la prochaine aura lieu en juillet 2009 au Luxembourg.

Séminaire IDE 2008

Du 14 au 18.10.2008 s'est déroulé à Sion le séminaire international de l'IDE sur le thème : « Enfants victimes et témoins. Une question de Justice... et de Droits ! » L'organisation de ce grand cru s'est faite en partenariat avec le Bureau des Nations Unies sur les Drogues et la Criminalité (UNODC), le Bureau International des Droits de l'Enfant (BIDE) ainsi que le Centre de recherches Innocenti (CRI) et l'UNICEF. Tout au long de cette semaine, Mme Renate Winter, directrice du cours, a transmis aux participants sa riche expérience de juge internationale. L'exposition d'ouverture, « Enfance, le droit à l'insouciance » de Mme Hélène Tobler, a permis à près de 140 participants de 34 pays de débiter sereinement cette semaine de formation. Lors des discussions en plenum ou en atelier, la nécessité de la formation interdisciplinaire et interinstitutionnelle des professionnels travaillant avec les enfants a été rappelée à de nombreuses reprises, tout comme la nécessité d'une rapide mise en œuvre au niveau national des lignes directrices de l'ECOSOC sur les enfants victimes et témoins. A cet égard, la nouvelle loi modèle d'application des lignes directrices a fait l'objet de plusieurs conférences. La liste des recommandations issues des 5 ateliers a été transmise au 3^{ème} congrès mondial de Rio contre l'exploitation sexuelle des enfants. Toute l'équipe de l'IDE tient à remercier UNODC, BIDE, CRI et UNICEF pour leur précieuse collaboration. Les actes du colloque seront disponibles auprès de l'IDE dès le printemps 2009.

Droits de l'Enfant en Chine

Le séminaire « Minors at risk. Prevention, Protection, Participation » s'est déroulé à Zhengzhou du 20 au 24.10.2008 et a permis aux participants (40) de progresser dans le domaine de l'intervention auprès des enfants en situation de rue. L'accent a été mis sur des outils pratiques comme le « système enfant-rue » (la méthode R. Lucchini – D. Stoecklin), et les « life skills » plus particulièrement en lien avec la problématique du VIH/SIDA. Concernant la justice des mineurs, le rapport sur la situation en Chine et le séminaire prévu sont reportés à une date non-encore fixée. Daniel Stoecklin a également donné deux conférences à Shanghai en octobre. La première a eu lieu à l'Université de Fudan (où il a été étudiant boursier de la Confédération il y a 20 ans !), au Center for American Studies (Prof. Ni Shixiong) devant un public composé de 18 doctorants en sciences politiques. La seconde a eu lieu devant environ 60 personnes travaillant dans le conseil parental invitées par Shanghai Association for Family Planning, présidée par Prof. Sun Changmin. Ces conférences ont permis de poser les jalons pour un séminaire d'une semaine envisagé en 2009 à Fudan University (2^{ème} université la plus importante de Chine). Des prospections pour de futures collaborations ont aussi été faites avec Prof. Zuo Xuejin à la Shanghai Academy of Social Science et avec Prof. Liu Huawen de la Beijing Academy of Social Sciences. Parmi les thèmes envisageables, les enfants migrants constituent un point d'intérêt réciproque. Un entretien à l'Ambassade de Suisse a aussi permis de faire avancer la discussion sur une participation souhaitée de l'IDE à l'expo universelle Shanghai 2010. Enfin, la plateforme de l'IDE en chinois s'est enrichie de plusieurs contributions. Le nombre d'internautes visiteurs chinois est également en constante augmentation.

Sortie du film : « Mariages forcés plus jamais ! »

A l'occasion de la sortie du documentaire de la cinéaste Carole Roussopoulos, « Mariages Forcés plus jamais ! », réalisé avec Mme Paola Riva Gapany et produit par l'IDE, un colloque fut organisé le 30.10.2008 autour de cette douloureuse problématique. Selon l'enquête de la Fondation Surgir publiée en décembre 2006, on estime à 17'000 le nombre de victimes de cette pratique vivant en Suisse, dont un tiers de mineurs entre 13 et 18 ans. Dans un contexte de migration, le mariage forcé fait se confronter deux modèles de sociétés : celui des parents de la victime et celui de la société d'accueil. Le fait de s'y opposer est une remise en cause de la perception dominante de la famille par l'un de ses membres et engendre des violences physiques et/ou psychologiques.

Autour de Mme Paola Riva-Gapany, plusieurs intervenants se sont succédés durant l'après-midi pour apporter les différents angles de vue de la Représentante du Conseil International des femmes (Mme Brigitte Polonovski Vauclair), de la Responsable cantonale des Centres de consultation LAVI (Mme Corinne Eggs), ou encore de la collaboratrice du programme « zwangsheirat.ch » (Mme Gisela Hürlimann) etc. Les présentations ont été suivies d'un débat. Le film, présenté en début de soirée, donne entre autres la parole à Reyhan, Leïla, et Sabahat. Toutes témoignent du calvaire qu'elles ont vécu, de leur vie brisée et de la difficulté, mais la possibilité, de se reconstruire. Nul doute que les vibrants propos de Leïla, présente lors de la journée et de la discussion qui a suivi la projection du film, auront su toucher le public venu en nombre au Cinémir de Sion.

Le film a également été projeté au Club 44 de La-Chaux-de-Fonds le 27.11.2008, en présence de Mme Paola Riva Gapany. Ce documentaire s'inscrit dans la lignée de « Femmes Mutilées Plus jamais ! » et est disponible auprès du secrétariat de l'IDE.

Fondation Sarah Oberson (1998 - 2008)

LA JOURNÉE

La population du village de Saxon, s'est jointe à la Fondation Sarah Oberson pour une cérémonie du souvenir qui a eu lieu le 7.11.2008. Voici 10 ans que la Fondation s'est constituée avec la volonté de transcender la tragédie et de venir en aide aux familles concernées par la terrible problématique de la disparition d'un enfant. Cette journée commémorative débutée par un lâcher de ballons des enfants du village, s'est déroulée au Casino de Saxon. M. Bernard Comby, Président de la Fondation, a eu le privilège de donner le coup d'envoi de la partie officielle qui s'est poursuivie par un hommage de M. Jean Zermatten. Le Commandant de la Police cantonale, M. Christian Varone a pour sa part présenté le système « Alerte enlèvement » dont il a appelé de ses vœux l'adoption. Lors de son émouvante intervention, Mme Dominique Oberson, mère de Sarah, a quant à elle exprimé sa gratitude envers tous ceux qui ont œuvré pendant ces longues années en faveur des buts de la Fondation, ainsi que son espoir de connaître un jour la vérité...

NOUVEAU SITE INTERNET

Cet anniversaire a été l'occasion pour la Fondation d'une totale « remise à neuf » de son site Internet www.sarahoberson.org. Celui-ci se veut une plateforme de dialogue privilégiée pour toutes les personnes intéressées aux questions soulevées par la disparition, le deuil, la maltraitance des enfants et pour susciter et animer le dialogue sur les violations de leurs droits.

Poto-Poto : Enfants, Violence, Rap et Droits...

Pour fêter la journée internationale des Droits de l'Enfant, l'IDE, le SSI et Plan-Suisse ont eu l'idée de s'unir afin de sensibiliser les enfants à la violence de même qu'à leurs droits et devoirs. Dans cette optique, ils ont invité le groupe de rap africain, AURA à venir présenter son spectacle en Suisse. Thème principal abordé dans les chansons de la comédie musicale Poto-Poto ? Les Droits de l'Enfant. Une journée intégralement dédiée à ce thème a été organisée, en collaboration avec TDH, la Maison de Massongex, auprès des élèves des 4e, 5e et 6e primaires des classes de St-Maurice. Ceux-ci, entourés des rappers, des animatrices de l'IDE et d'étudiants de la HEP, ont élaboré toute une série de recommandations sur le sujet, qui seront transmises aux autorités politiques. La journée s'est terminée par le concert d'Aura, pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Lutte contre les mutilations génitales féminines (MGF)

L'IDE lutte activement contre les MGF depuis 2006; deux ans après son engagement sur le terrain, l'IDE est satisfait de constater que ce sujet n'est plus un tabou, notamment du côté des professionnels de la santé, et des jeunes concernés, filles ou garçons qui abordent ce thème avec des médiatrices intercommunautaires. L'IDE a dispensé des cours de formation et des journées de sensibilisation dans les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel. En Valais, les villes de Monthey, Martigny, Sion et Sierre ont organisé des soirées informatives avec débat et témoignages de femmes concernées. L'IDE a également dispensé toute une journée de cours dans le cadre de la formation continue des professionnels de la santé le 3.12.2008. Le Centre Suisses-Immigrés, l'Association Kalkal, l'IDE et le Service de la population et de la migration du canton du Valais terminent un manuel didactique sous forme de questions et réponses, et destiné à un public concerné. Parution : début 2009.

Nouvelles Formations

LANCEMENT DU MIDE

La première volée d'étudiants du MIDE (Master Interdisciplinaire en Droits de l'Enfant) a débuté sa formation en septembre 2008 à l'IUKB. Cette formation, pour laquelle l'IDE est un partenaire important, offre aux étudiant(e)s des compétences approfondies dans le domaine des droits de l'enfant en leur permettant de développer leurs aptitudes d'analyse et de travail interdisciplinaire.

ENFANTS VICTIMES / ENFANTS TÉMOINS. LA PAROLE DE L'ENFANT EN JUSTICE

Pour répondre à la sollicitation de divers milieux et aux besoins identifiés par les praticiens, l'IDE, en collaboration avec l'Institut Universitaire Kurt Bösch, a décidé de mettre sur pied une formation ad hoc autour de la parole de l'enfant. Cette nouveauté romande, qui se veut une formation universitaire de type certificat destinée aux avocats, magistrats et policiers romands, débutera en 2009 grâce au soutien de la Fondation « Oak Philantropy ». La formation, qui vise à donner des outils pragmatiques aux professionnels pour conduire des auditions ou analyser la « parole de l'enfant » et à favoriser la collaboration entre les différents corps de métiers concernés, a été présentée lors d'une journée thématique rassemblant tous les milieux intéressés le 9.12.2008 à Sion.

Site www.childsrights.org - Nouveau : 7 fiches thématiques !

Qui vous informe chaque semaine de l'actualité des Droits de l'Enfant, en plus de répondre à toutes vos interrogations sur les activités de l'Institut ? Notre site Internet, bien sûr. Vos visites y sont en constante augmentation et nous sommes aujourd'hui très fiers de vous présenter un nouveau volet, préparé par l'ensemble de notre équipe au cours de cette année, qui présente les domaines où l'IDE a une expertise approfondie à faire valoir. Rassemblés sous le titre « Enfants en situations difficiles », ces domaines font chacun l'objet d'une fiche thématique : Enfants en situation de handicap, Enfants dans le sport, Enfants en conflit avec la loi, Enfants migrants, etc.

http://www.childsrights.org/html/site_fr/index.php?c=themes_pres

Notre équipe

Au sein de la dynamique équipe de l'IDE quelques mouvements ont eu lieu au cours de ces derniers mois. Mme Julie André a été mandatée pour mettre sur pied la nouvelle formation « Parole de l'Enfants »; Mme Anastasia Panayotidis a été le fil rouge des concerts Aura et développe un nouveau projet. Mme Patricia Roduit nous a rejoints en qualité de coordinatrice administrative et administratrice Internet. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue ! Quant à Mme Zikreta Nicevic, son arrivée durant le dernier trimestre 2008 a permis un renforcement bienvenu au sein des collaborateurs. Mmes Clara Balestra et Fanny Balmer, leur mandat achevé, expérimenteront d'autres horizons professionnels. Tout grand merci à elles et belle suite !

Joyeux Noël et nos meilleurs vœux pour 2009 !

*Jean Zermatten, Paola Riva Gapany,
Daniel Stoecklin, Andressa Curry Messer,
Geneviève Lévine, Elvira Fischer, Alexandra Prince,
Zikreta Nicevic, Patricia Roduit, Habib Osmani,
Julie André, Anastasia Panayotidis,
Aldo Riva, Ana Gil, Corinne Gloor et Roman Gisler*

Archives

[Nouvelles de l'IDE n° 18](#)
(Juillet 2008)

[Nouvelles de l'IDE n° 17](#)
(Décembre 2007)

[Nouvelles de l'IDE n° 16](#)
(Juin 2007)

[Nouvelles de l'IDE n° 15](#)
(Décembre 2006)

[Nouvelles de l'IDE n° 14](#)
(Juin 2006)

[Nouvelles de l'IDE n° 13](#)
(Décembre 2005)

[Nouvelles de l'IDE n° 12](#)
(Juin 2005)